

PROGRAMME DE FORMATION

CAP « ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE »

en apprentissage

NIVEAU 3 – ministère de l'Éducation Nationale

Public concerné, nombre	Personne de 16 à 29 ans souhaitant se former par le biais de l'apprentissage. Toute personne ayant la volonté d'entamer un cursus en 10 ou 12 mois, motivée par le domaine de la petite enfance.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Accessible à toute personne et aux personnes en situation de handicap déjà titulaires d'un diplôme de niveau 3 minimum CAP ou BEP ou BAC...
Modalités d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de motivation avec la direction • Entretien de motivation et de confirmation du projet dans le domaine des services aux personnes avec le référent apprentissage
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.</p>
Objectifs	<p>De formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir le public 0-6 ans et les évolutions liées à l'âge • Connaître les gestes et postures liés à la petite enfance • Connaître les structures et services liés à la petite enfance • Maîtriser l'accompagnement du public accueilli <p>A l'issue de la formation, l'apprenti sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le développement du jeune enfant dans ses découvertes et ses apprentissages • Effectuer de la prévention, santé, environnement • Exercer son activité en accueil collectif et individuel
Contenu de la formation	<p>Programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant • EP2 : Exercer son activité en structure • EP3 : Exercer son activité en accueil individuel <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Supports pédagogiques (cours, vidéo, exercices écrits, pratiques professionnelles, jeux de rôles, exposé, retour d'expérience) • Recherche documentaire • Cahier de texte électronique lent (documents accessibles en ligne)

Modalités pédagogiques	Cours théorique, pratique, analyse de pratique, mise en situation, pédagogie active, mise en projet, autoformation, pédagogie d'alternance.
Compétences / Capacités professionnelles visées	Ces compétences et/ou capacités professionnelles visées doivent ensuite pouvoir s'évaluer au cours et à la fin de la formation. Elles peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture professionnelle adaptée à la petite enfance • Mettre en œuvre des conditions favorables d'accueil • Réaliser des soins et des activités d'éveil • Accompagner l'enfant dans ses apprentissages • Appliquer les protocoles d'accueil de l'enfant
Durée et dates	De août à juin à raison de une journée par semaine le mercredi et 4 semaines de formation de 35 h soit au total 400 heures pour les 3 EP
Lieu(x)	MFR « Le Vallon » - 8 rue des Sports 49740 LA ROMAGNE <i>L'établissement est accessible pour les personnes à mobilité réduite (nous contacter pour tout autre aménagement spécifique selon la nature du handicap)</i>
Coût par participant	Formation gratuite prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT. Pour frais annexes, nous contacter (restauration)
Responsable de l'action - Contact	Valérie LANDREAU – chargée de mission apprentissage Mail : valerie.landreau@mfr.asso.fr Tél : 02.41.75.61.33
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs de la MFR : de niveau 6 et 7 - dans le domaine des services à la personne • Intervenants externes en fonction des thèmes professionnels (enfant, santé, bébé signes, réglementation...)
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions • Feuilles d'émargement • Attestation de présence • Visites • Temps de régulation (temps d'accueils et de bilans)
Evaluation de l'action	<p>Epreuves formatives en cours de formation (tests, examens blancs, oraux)</p> <p>Examen terminal : EP1 : prévention-santé-environnement coef. 7 Oral 25 min + PSE Prévention Santé Environnement coef. 1 écrit 1 heure EP2 : Exercer son activité en accueil collectif coef. 4 écrit 1 heure 30 EP3 : Exercer son activité en accueil individuel coef. 4 oral 25 min Temps de préparation 1 heure 30 (ponctuel, pratique et oral)</p>